

Pratiques de gestion des flux d'apprenants en APP

- Enquête octobre 2001 -

IOTA+ a initié en octobre 2001 une enquête avec pour principal objectif de cartographier les usages du réseau en terme de gestion du flux d'entrée-sortie des apprenants dans le dispositif APP. Le nombre élevé de réponses à ce questionnaire (210 réponses soit près de 45% du réseau) souligne le caractère central et toujours source de préoccupation de la gestion administrative de l'APP.

Merci aux 210 APP ayant répondu. La " photographie " des usages en APP repose grâce à eux sur un échantillon représentatif.

Dix ou cent heures ?

60% des APP n'ont pas indiqué leur estimation du temps passé à la réalisation du suivi administratif des apprenants. 36% des répondants l'estiment à environ 10 heures mensuelles alors que 4% affirment investir plus de 100 heures mensuelles. Il semble que cette carence d'information soit liée au fait que la tâche de suivi des apprenants est très largement intégrée aux fonctions même de l'APP et qu'il est par conséquent difficile d'isoler en terme comptable le temps passé à cette activité.

Les outils "faits maison" en tête d'affiche !

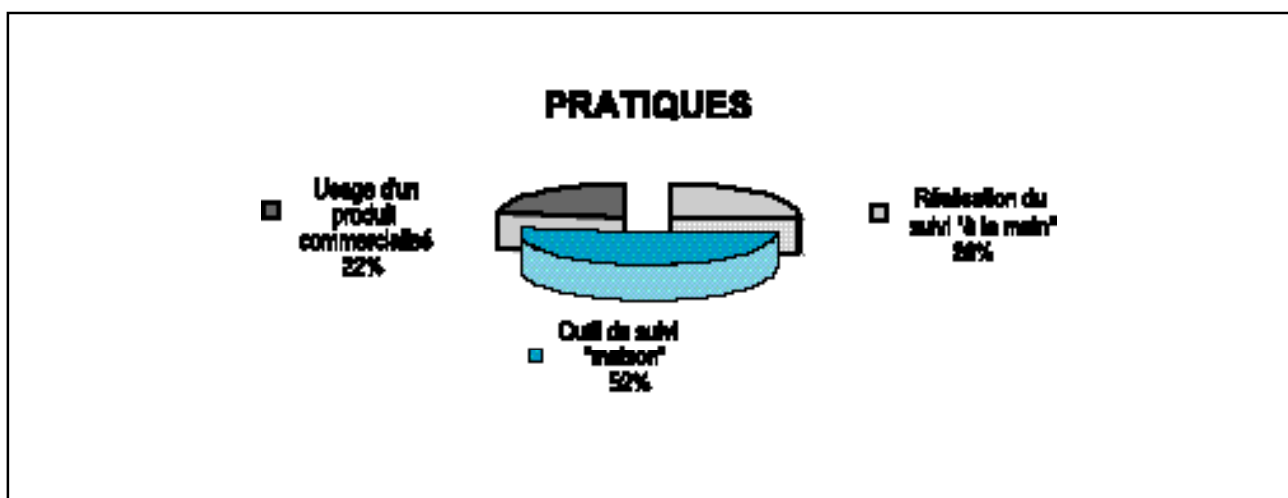
Si près de 74% du réseau réalise ses bilans statistiques à l'aide d'outils informatisés, 70 % d'entre eux ont développé leur propre produit. La forte capacité de l'APP à se mobiliser sur ce type de créations logicielles est considérable. Ceci est d'autant plus remarquable que la quasi-totalité de ces produits " maison " est réalisée sur fonds

propre ou sur le temps personnel des auteurs ! L'alternative qui consiste à acquérir un logiciel commercialisé est suivie par 23% du réseau.

26% des APP travaillent "à la main"

Ces APP accueillent pour la plupart entre 250 et 300 apprenants par an pour une activité de 20 000 à 40 000 heures de formation.

La grande majorité de ces APP (87%) estime utile l'usage d'un produit informatique. 32% d'entre eux ont l'intention de mettre en place un outil de suivi informatisé " maintenant " et 50% se sont fixés un délai maximal d'une année. Paradoxalement à cette expression d'urgence, près d'un tiers de ces APP s'est déjà " frotté " à l'usage d'un produit informatique et a abandonné l'usage de l'application initialement mise en place. Les raisons de l'abandon évoquées sont souvent liées à l'inadéquation ou à l'appréciation de non-fiabilité des logiciels face aux besoins spécifiques de l'APP.



Extraits significatifs de la question ouverte du questionnaire :

" Pourquoi avez-vous abandonné l'usage de votre logiciel ? "

Le produit que nous utilisions était :

- inadapté aux tableaux statistiques commandités par la DGEFP,
- non fiable. Il n'était utilisable qu'en partie. Il était trop complexe dans son usage de base et n'allait pas à l'essentiel (incohérence avec les remontées statistiques demandées par nos institutionnels),
- obsolète à partir de 2000. Les mises à jour proposées par l'éditeur n'étaient pas au point et provoquaient des incohérences dans nos résultats statistiques,
- le coût de la maintenance du produit était trop important,
- inadapté au fonctionnement dispositif ouvert APP,
- non suivi (l'auteur est parti de l'APP),
- trop lourd à l'usage au quotidien
- non compatible avec le logiciel de gestion de notre structure support ce qui nous obligeait à une double saisie.

Produits abandonnés cités :

WD Plage et Start, Stage, EasyAPP, Gisèle, SmartAPP, AGI, Appui, Milau, GestApp, produit sans nom développé à l'interne.

Ceux des APP qui ne souhaitent pas installer de logiciels dédiés estiment très majoritairement que les produits commercialisés sont trop chers (60%). Les coûts observés (en moyenne autour de 600 euros) se justifient aisément par la spécificité et par le faible potentiel commercial de tels développements.

La plupart de ces APP ne sont pas éloignés de " la culture informatique " et utilisent régulièrement des produits bureautiques tels que Word, Excel, PowerPoint voire même Access.

Extraits significatifs de la question semi-ouverte du questionnaire :

" Pour quelle(s) raison(s) ne souhaitez-vous pas utiliser d'outils informatisés ? "

- nous avons d'autres urgences, nous manquons de temps,
- la gestion manuelle me permet en tant que responsable de centre et d'APP un vrai suivi des stagiaires, les outils informatisés sont mal adaptés,
- après essai-démonstration de certains outils, il subsiste quelques doutes sur leur réelle efficacité par rapport à leur coût.

52 % des APP ont développé leur propre outil

La capacité d'accueil moyenne de ces APP se situe entre 350 et 400 apprenants par an. Il semble donc qu'au delà de 300 apprenants accueillis par an l'usage d'un logiciel de suivi soit indispensable.

Les outils, bien souvent réalisés sur fonds propre (50% des cas) ou sur des temps personnels par l'équipe même de l'APP (46% des cas), sont " pensés " pour un usage strictement interne (91%). 43% des auteurs estiment toutefois que leur produit est transférable. 9% des APP ont réalisé leur outil de gestion en coopération avec d'autres APP dont 3% dans une dynamique régionale. Dans ce dernier cas, la programmation de l'applicatif à été assurée par une société externe.

L'activité des antennes géographiques est traitée au même titre que l'activité de l'APP avec le même outil de gestion.

Se pose la question du caractère " volatile " des applicatifs mis en oeuvre. Si la stabilité fonctionnelle des outils semble acquise (89% des produits "tournent" depuis plus d'un an) et que le concepteur est toujours présent dans l'APP (pour 79% d'entre eux), la vie du montage logiciel semble reposer pour l'essentiel sur cette unique personne. Le danger potentiel de non-pérennité est renforcé par le fait que les productions sont souvent pensées dans une démarche très internalisée, sans préoccupation d'explicitation du fonctionnement. L'effet induit est par conséquent la difficile transférabilité des produits.

Extraits significatifs de la question ouverte :

" Votre outil vous semble-t-il transférable à d'autres APP ? Sous quelles conditions ? "

- oui, si il était plus convivial et à condition que l'APP souhaitant l'utiliser soit réellement flexible et proposant des formations " à la carte " et d'une manière individuelle,
- oui, il est en expérimentation dans un autre APP,
- oui, à condition de le déposer auprès du CNIL (base de données nominative),
- oui, mais seulement dans le cadre d'échanges de pratiques,
- oui, en modifiant des paramètres spécifiques soit au fonctionnement de l'APP, soit à l'environnement institutionnel de l'APP (financeurs),
- oui, en enlevant les "gags" maison,
- oui, mais seulement pour les Greta qui utilisent Stage,
- oui, en fixant les conditions du transfert via le comité de pilotage de l'APP concepteur.

" Avec quel " générateur " avez-vous développé votre outil ? "

- Clipper - Dbase - WINDEV - Paradox - Excel, Word et Works - Access - Delphi - File maker pro

22% des APP utilisent un logiciel commercialisé

Ces APP accueillent en moyenne entre 400 et 450 apprenants par an.

88% de ces APP utilisent un logiciel commercialisé (cf liste) depuis plus d'un an et connaissent par conséquent assez bien les limites et les qualités de leur produit. Les deux tiers de ces APP (67%) n'en sont pas à leur première tentative d'information du processus de gestion des flux d'apprenants.

22% seulement de ces APP estiment avoir eu à restructurer profondément leur organisation lors de la mise en place de l'outil informatique de gestion.

66% des utilisateurs estiment fiable leur outil dans son usage de base. Plus de 70% des logiciels permettent l'envoi des bilans directement sur le serveur de IOTA+ (ndlr : peu d'APP utilisent aujourd'hui cette fonctionnalité).

Extraits de la question ouverte :

" Quelles sont les fonctionnalités avancées (hors bilans DGEFP) de votre outil de gestion ? "

- réalisation automatique des attestations, contrats et suivi des conventions,
- suivi pédagogique des apprenants,
- devis-factures,
- gestion de l'équipe.

A contrario, plus de la moitié des APP (54%) trouvent complexe le paramétrage de leur outil. Enfin, le sentiment de satisfaction global de l'outil mis en oeuvre reste partagé avec 44% d'indécis.

Déclinaison par région du taux de réponse au questionnaire

Région	Taux de réponse	Région	Taux de réponse
Alsace	7 sur 8	La réunion	2 sur 6
Aquitaine	14 sur 30	Languedoc-Roussillon	13 sur 27
Auvergne	8 sur 18	Limousin	14 sur 22
Basse Normandie	6 sur 12	Lorraine	6 sur 20
Bourgogne	10 sur 15	Mayotte	0 sur 3
Bretagne	4 sur 16	Midi Pyrénées	8 sur 17
Centre	5 sur 14	Nord-Pas-de-Calais	7 sur 15
Champagne-Ardenne	3 sur 11	Nouvelle Calédonie	0 sur 1
Corse	2 sur 5	Pays de la Loire	6 sur 17
Franche-Comté	6 sur 13	Picardie	8 sur 9
Haute Normandie	11 sur 12	Poitou-Charentes	12 sur 21
Ile-de-France	14 sur 44	Provence-Alpes côte d'Azur	13 sur 30
La Guadeloupe	6 sur 6	Rhône-Alpes	22 sur 59
La Guyane	1 sur 3	St Pierre et Miquelon	0 sur 1
La Martinique	3 sur 6	Total répondants	210

Liste des logiciels commercialisés cités dans l'enquête.

46 APP utilisant un logiciel commercialisé ont répondu à l'enquête (22%). Cette liste est classée du produit le plus cité aux produits souvent cités une seule fois. Le taux de satisfaction est indiqué en nombre d'APP.

EASY APP - *Cité 28 fois : 8 APP sont satisfaits, 3 ne le sont pas et 17 le sont moyennement*

EASY LOGIQUE - 164, av de la Clusa - 06100 NICE - Tél. : 04 92 09 90 00

Mail : info@easylogique.fr - Prix indicatifs : 680 € HT (4500 F TTC)

REACT – *Cité par 6 APP Frانس-Comtois : les 6 APP sont satisfaits*

TELIDE SA - Domaine de Galitran - 369, chemin de Galitran - 31 620 VILLENEUVE LES BOULOC

Tél : 05.61.82.93.39 - Fax : 05.61.82.68.48 - E.Mail : telide@cadrus.fr - Site : www.telide.tm.fr - Prix nc

SMART APP (version 4) – *Cité 6 fois : 4 APP ne sont pas satisfaits, 2 le sont moyennement.*

Ce produit n'est plus suivi par l'éditeur.

CIRP IUT ST DENIS - Place du 8 mai 1945 - 93206 SAINT DENIS CEDEX 01

Tél. : 01 49 40 61 11 - Resp./Commercial : Monsieur Melouki

Téléchargement d'une démonstration gratuite à l'adresse : <http://www.gcd-sa.com/html2/se.html>

Prix indicatifs : à l'achat : 381.12 € TTC (2500F TTC) licence à vie - mise à jour : 229 € TTC (1196 F TTC)

FORMAGEST - APP GEST – *Cité 3 fois : 2 APP sont satisfaits, 1 l'est moyennement*

CREATION INFORMATIQUE (Sarl) - Rue Victor Lagrange - 69 007 LYON

Tél. : 04 78 58 46 35 - Fax : 04 78 69 03 06 - Mail : ci@worldnet.fr

Prix indicatifs : FORMAGEST : en location : 80.80 € HT (530 F HT) par mois

APP GEST : en location : 32.01 € HT (210 F HT) par mois - mise à jour gratuite

SC FORM – *1 APP utilise ce produit avec satisfaction*

SOFT CONCEPT - Les Conquerants - 76, av André Malraux - 57000 METZ

Tél. : 03 87 63 83 83 - Site : <http://www.softconcept.fr>

Prix indicatifs : à partir de 304.90 € HT (2000 F HT)

APP 2000 - *1 APP utilise ce produit avec satisfaction*

GMH Formation - Zone de Berret - Av de Roquette - 30200 Bagnols sur ceze

Tél 04 66 89 85 18 - Contact : Monsieur Abdel Makrini au 06 10 63 49 00 - Prix nc

Perspectives :

L'analyse des résultats de l'enquête montre bien que le premier réflexe des APP est, quelque soit leur capacité d'accueil et leurs moyens, de construire à l'interne leur instrument de suivi. La démarche qui consiste à développer un outil dans une perspective de diffusion reste très marginale. Toutefois certains d'entre eux, soit portés par une conduite collective (dans le cadre d'un projet régional par exemple), soit en externalisant le développement de leur produit (en commanditant une société informatique) ont permis la création d'outils transférables à d'autres APP. Ces produits font, pour la plupart, l'objet d'une commercialisation. Cependant, le peu de marché offert par le réseau des APP rend difficile la pérennisation de la qualité de la maintenance de ces produits voire des produits eux-mêmes. Impossible dans ces conditions de préconiser tel ou tel logiciel.

Deux pistes nouvelles semblent néanmoins apparaître. En Franche-Comté, appuyés par une société de service (TELIDE), les APP mettent en place et ajustent l'outillage REACT sous une impulsion régionale forte. En Lorraine, les APP déploient dans leur région un logiciel mis au point initialement par l'APP de NEUFCHA-TEAU. Ce dernier logiciel gratuit pourrait faire l'objet, comme plusieurs autres, d'un développement coopératif dans le réseau des APP à l'image du monde des logiciels libres (licence GPL).

Courant mars, l'ensemble des résultats nationaux et régionaux de cette enquête seront publiés sur le site Internet www.app.tm.fr ainsi que des espaces d'échanges d'idées et d'informations. Beaucoup de chantiers restent à ouvrir sur ce sujet et les équipes d'animations nationale et régionales resteront attentives, dans ce nouvel espace Internet, aux préoccupations de chacun.